



enfance TIERS MONDE



EDITORIAL

Chers amis,

La catastrophe qui a ravagé les Philippines le 8 novembre dernier, n'a pas laissé beaucoup d'entre vous impassibles. Nous souhaitons vous remercier tous de tout cœur pour votre soutien. Entretemps le point culminant de l'état d'urgence est passé, les morts ont été enterrés, et l'aide d'urgence a atteint de nombreuses personnes. Notre partenaire la Fondation Virlanie a lancé un vaste programme de reconstruction en faveur de trois cents familles. Et pour cela, nous avons bien sûr besoin de beaucoup de ressources : la construction de maisons suffisamment solides pour résister aux futures catastrophes naturelles, la reconstruction d'écoles et de centres médicaux ainsi que leur fourniture en matériel, pourvoir une assistance psychologique aux victimes touchées et traumatisées... ceci nécessite beaucoup d'argent. Notre appel à contribution, à travers vos dons, reste donc en vigueur pour cette phase de reconstruction pour l'ensemble de l'année 2014. Merci d'avance pour ce que vous pouvez faire !

Ce que les enfants des rues ont le plus en commun, c'est leur vie misérable, indépendamment de la métropole où ils survivent, c'est le fait d'être confronté à la police et se retrouver en prison, coupable ou non, ou accusé d'un crime.

Ce fait j'ai pu le constater lors d'une visite de travail que j'ai personnellement effectuée récemment en Ouganda. Des centaines d'enfants innocents sont enfermés depuis des années dans une sombre prison pour jeunes, située juste en dehors de la

capitale Kampala. Le gouvernement ougandais l'appelle par euphémisme « centre de réadaptation » ou « centre de réforme ». Mais malheureusement on n'y trouve aucune trace d'éducation ni de réadaptation.

Je voudrais partager avec vous mon rapport de visite à ce centre. Visite effectuée en compagnie de nos partenaires ougandais et belges, Uganda Children's Centre (UCC) et Maison des Enfants du Monde. Ce fut une visite très mémorable, et rester à ne rien faire n'était pas vraiment une option après une telle confrontation. Nous avons donc lancé ensemble un projet pour aider autant que possible de nombreux enfants innocents mais emprisonnés à sortir de ce lieu et de les réunir au plus vite avec leurs familles, ou de leur proposer de suivre une formation intensive à l'UCC. Font également parties de ce programme : l'amélioration des conditions de vie générales pour tous les enfants et une formation du personnel. Les mineurs d'âge emprisonnés et accusés de crime ont bien évidemment des droits.

Aujourd'hui, un accord de coopération a été signé entre l'UCC, notre partenaire légitime pour la mise en œuvre du programme, et le ministère dont dépend la prison. Nous souhaitons ne pas travailler directement avec les autorités ougandaises, afin d'éviter toute éventuelle corruption ou mauvaise gestion et ainsi avoir, et maintenir, l'accès à un contrôle strict des ressources que nous leur offrons par l'intermédiaire de notre partenaire. ■

*Bonne lecture,
Johanna Vandamme
Secrétaire générale*

BIMESTRIEL N° 88
JANVIER-FÉVRIER 2014

REFLEXION

**L'éducation
est l'arme
la plus puissante
que nous
pouvons utiliser
pour changer
le monde.**

Nelson Mandela



Brièvement dans ce numéro

| Editorial

| Une visite au Kampiringisa
National Rehabilitation
Centre

Visite au Kampiringisa National Rehabilitation Centre (KNRC) – le 7 novembre 2013

Josephine (UCC aide sociale), Eva Valle (MEM) et Johanna Vandamme (ETM) accompagnées de Mr. Paul Namonye, l'assistant du directeur et deux travailleurs sociaux, Benet et Precious.

Le centre national de réadaptation Kampiringisa est le seul centre de détention pour mineurs en Ouganda (prison pour enfants). Il est situé dans le district de Mpigi dans les faubourgs de la capitale, Kampala. Le centre, géré par le ministère ougandais de la Famille, du Travail et du Développement social, est chargé de détenir **les jeunes hommes et femmes âgés de 12 à 18 ans, qui sont en conflit avec la loi**, mais il abrite également de nombreux enfants de moins de 12 ans (parce que beaucoup d'enfants ne possèdent pas de certificat de naissance), et même des jeunes adultes (information donnée par Precious), en raison du fait que les jeunes criminels tentent tout pour prouver qu'ils ne sont pas adultes, et obtiennent par conséquent une peine moins lourde (p. ex. max. 3 ans pour assassinat).

Le KNRC héberge également fréquemment des centaines d'enfants des rues qui n'ont été reconnus coupables d'aucun crime, mais qui ont simplement été arrêtés dans les rues de Kampala et abandonnés dans le centre.

Le KNRC n'est donc pas seulement une prison, il sert également comme logement temporaire pour les centaines de mineurs sans-abris ougandais. Chaque fois que le Conseil municipal de Kampala décide de rassembler les enfants de la rue, ils sont amenés ici pour être comptés, puis installés. Ce mandat supplémentaire a été établi en 2002 et avait comme but de réduire la nuisance dans les rues. Certains enfants y ont été amenés par leurs parents ou par leur famille, pour la simple raison qu'ils étaient têtus ou qu'ils ne se comportaient pas bien.

Les enfants de la rue, y compris les bébés et les enfants en bas-âge sont logés avec, et pris en charge par, des délinquants beaucoup plus âgés, ce qui pourrait les mettre en réelle situation de danger. Les enfants, garçons et filles, dorment séparés, mais on ne

sépare pas les coupables des innocents... A leur arrivée, ils dorment sur le sol. La période de l'enquête peut prendre quelques jours à plus d'une semaine. Cette enquête a pour but de discipliner le mauvais comportement des enfants de la rue, nouvellement arrivés.

La lumière dans les dortoirs ne s'éteint jamais la nuit, de sorte que les superviseurs puissent contrôler les enfants. En cas de panne d'électricité, ils utilisent des torches ou des lampes de poches pour contrôler les enfants qui dorment, car il n'y a pas d'argent pour acheter du diesel pour le générateur... Certains lits n'ont même pas de matelas, ni de couvertures, la plupart des lits n'ont pas de moustiquaire.

En raison de toutes les normes qui y règnent, les conditions à Kampiringisa sont terribles. Les multiples bâtiments sur la propriété ne sont pas entretenus. En règle générale la peinture est écaillée, les fenêtres cassées et il n'y a pas d'ampoules. Les toilettes débordent et ne fonctionnent pas. La cuisine est recouverte de boue noire et il est impos-



Il y a peu ou pas de planification autour du bien-être, de la réadaptation ou de la formation continue des enfants pris en charge à Kampiringisa. Bien qu'une salle de formation professionnelle soit construite (une menuiserie), elle ne semble pas être équipée ni mise en cours d'utilisation et il n'y a aucune preuve que les besoins individuels des enfants soient pris en compte. Les enfants errent dans le complexe avec peu ou rien pour les occuper.

Il n'y a pas suffisamment de **personnel compétent et motivé** pour s'occuper des enfants. Il en résulte que la prestation de services rendus aux enfants souffre dans la mesure où ce sont parfois les enfants plus âgés qui assument la responsabilité de la cuisson des repas et s'occupent des plus jeunes.

Si les conditions de Kampiringisa ne sont pas traitées, le centre risque l'apparition de maladies, de blessures et d'abus d'enfants, ainsi que la prolifération de la violence, d'accidents évitables, l'anarchie parmi les détenus et la répétition de crimes pour ceux qui retrouvent la liberté. Ceux-ci peuvent être directement attribués à une mauvaise nutrition, au manque d'hygiène et au manque de services de réadaptation offerts aux enfants.

En outre, la pratique continue de l'arrestation et du dumping des enfants des rues de Kampala à Kampiringisa doit être arrêtée. Ces enfants ne devraient pas être mis en « prison » où ils sont logés à côté de jeunes délinquants et soumis à un environnement inadéquat et dangereux.

Paradoxalement, les délinquants savent quand ils seront libérés, leur punition allant de 3 mois à 3 ans (p. ex. pour assassinat) à Kampiringisa.

Les enfants de la rue, par contre ignorent quand ils partiront et n'ont pas de vie, voire de projet. Si personne ne vient sur place pour les revendiquer, ils peuvent bien rester emprisonnés jusqu'à l'âge de 18 ans ! ■

Johanna Vandamme

Votre don avec la mention **"Sortir de la prison !"** sera accueilli avec reconnaissance. Exonération fiscale pour tout don de 40 € et plus garantie.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte
n°au profit du compte **BE57 0000 0399 9935**
de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

NomPrénom

RueN°

Code postalLocalité

DateSignature

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

C.C.P. BE57 000 0039999 35

de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

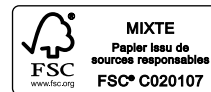
E-mail : etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000
de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

PARTAGEONS NOS JOIES....



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.



Collaboration

- | Hector Martin - Photo
- | Marilyn Shipman
- | Johanna Vandamme

Logo

- | Slava P. Bersier

Traduction

- | Danielle Kegels

Coordination et corrections

- | Marilyn Shipman